

Sciences



▪ Journée Portes Ouvertes (JPO)

Fin janvier-début février
sur tous les sites
de l'Université d'Artois

▪ Journées d'Immersion des lycéens Vacances d'hiver

LES DÉBOUCHÉS

- Métiers de niveau technicien supérieur ou assistant ingénieur, par exemple, développeur d'application, administrateur de site web, etc.
- Poursuite d'études en master afin d'atteindre un niveau ingénieur.

CONDITIONS D'ACCÈS

Accessible aux titulaires d'un baccalauréat, Diplôme d'Accès aux Études Universitaires ou équivalent.

LICENCE

Informatique

CODE RNCP : 40116 - Nombre de places disponibles : 100

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

La licence d'informatique forme aux différentes facettes du métier d'informaticien. Elle repose sur l'acquisition de connaissances solides et durables ainsi que sur le développement d'un savoir-faire dans l'utilisation des méthodes et outils actuels.

L'objectif est de permettre au futur informaticien ou à la future informaticienne de s'adapter aux évolutions constantes de la technique et du métier.

Au cours des trois années, les étudiantes et les étudiants sont initiés à l'algorithmique et aux concepts fondamentaux de la discipline. Les exercices pratiques et les projets ont une place importante dans la formation offrant une première expérience significative dans différents langages de programmation (Python, C, Java, Javascript, PHP, Haskell ...) mais aussi dans le domaine du système, des bases de données et de la conception orientée objet. Ils sont également confrontés à des technologies récentes, stimulant leur curiosité et leur intérêt pour la veille technologique.

Un stage d'au moins 8 semaines vient clore la formation offrant aux étudiant l'opportunité de mettre en pratique leurs compétences en entreprise. La poursuite d'études en master informatique constitue une voie naturelle pour les diplômés mais la licence les prépare aussi à une insertion professionnelle directe, ou encore à l'intégration d'un master d'enseignement (professorat des écoles, préparation du CAPES d'informatique).

La plupart des membres de l'équipe enseignante appartiennent au Centre de Recherche en Informatique de Lens (labellisé par le CNRS), dont la thématique centrale est l'intelligence artificielle.

LES ATOUTS DE LA FORMATION

- Formation très solide tant du point de vue des concepts fondamentaux que des aspects techniques de l'informatique
- Proximité et qualité des enseignants
- Préparation progressive à la vie professionnelle
- Stage de 8 semaines en fin de licence
- Choix à la fin de la licence entre poursuite d'études ou insertion professionnelle
- Excellent taux de réussite dans la poursuite d'études en master d'informatique
- Poursuite d'études possible localement jusqu'au doctorat (bac+8)



LES COMPÉTENCES ACQUISES

La licence informatique est organisée autour de cinq grandes compétences :

▪ **Élaborer une modélisation numérique d'un problème et de ses données** : analyser les objectifs d'un problème, identifier les données pertinentes, concevoir les modèles et les algorithmes

▪ **Développer des solutions informatiques** : programmer dans plusieurs familles de langages, évaluer la performance d'une solution et choisir l'approche la plus appropriée

▪ **Gérer une solution informatique** : tester une solution en local, puis la déployer et l'évaluer en conditions professionnelles

▪ **Mettre en œuvre un projet informatique** : concevoir et planifier les différentes étapes d'un projet, adopter une démarche par décomposition, présenter les résultats à l'oral et rédiger un rapport argumenté

▪ **Construire son projet professionnel** : préparer une poursuite d'études, une recherche de stage ou d'emploi ou une réorientation...



Si vous rencontrez un problème d'accessibilité (numérique ou du cadre bâti), vous pouvez prévenir la Mission handicap afin que des dispositions soient prises en concertation avec les services concernés



LE PROGRAMME DE LA FORMATION

La licence repose sur une organisation progressive : une première année commune avec la licence de mathématiques, et une deuxième et troisième année l'informatique avec l'objectif de centrée de consolidation des acquis en informatique et la découverte de nouveaux concepts.

Tout au long des trois années, la formation combine des enseignements disciplinaires et des enseignements d'ouverture, avec notamment des cours d'anglais à chaque semestre et une préparation à la vie professionnelle.

La licence se termine par un stage obligatoire en entreprise. En troisième année, les étudiants bénéficient d'un accompagnement renforcé pour leur recherche de stage, grâce à la venue hebdomadaire d'entreprises locales du secteur informatique.

▪ **Informatique** : algorithmique et programmation dans différents types de langage (Python, C, Java, Haskell, Javascript, PHP, etc.), conception objet, bases de données, systèmes, technologies émergentes, initiation aux réseaux, compilation, etc.

▪ **Mathématiques** : logique ; arithmétique des entiers et des polynômes ; ensembles finis et dénombrement ; intégrales et dérivées ; algèbre linéaire ; probabilités, statistiques

▪ **Enseignements d'ouverture** : physique, chimie, biologie, théorie du vote

▪ **Enseignements transversaux** : anglais, culture numérique

▪ **Enseignements de préparation à la vie professionnelle** : projet personnel, projet professionnel, Transition Ecologique et Développement Durable, ateliers d'aide à la recherche de stage, initiation à l'entrepreneuriat, stage

LES POURSUITES D'ÉTUDES

Dans leur très grande majorité, les étudiants issus de la licence d'informatique poursuivent avec succès leurs études dans un master d'informatique (bac+5) à l'université d'Artois ou dans d'autres universités.

L'université d'Artois propose :

- un **Master Informatique** décliné en deux parcours : **Ingénierie Logicielle pour l'Internet (ILI)** et **Ingénierie Logicielle pour les Jeux (ILJ)**
- un **Master Intelligence Artificielle** (ouverture septembre 2026)

Ces masters sont ouverts en alternance et en formation classique et sont adossés au Centre de Recherche en Informatique de Lens (CRIL).

D'autres possibilités sont offertes :

- poursuite d'études vers les métiers de l'enseignement primaire (CRPE) ou secondaire (CAPES d'informatique)
- intégration d'une école d'ingénieurs (sélection sur dossier ou sur concours)
- intégration d'une licence professionnelle après la 2^e année de licence



CONTACTS

Saïd Jabbour, maître de Conférences, responsable de la licence d'informatique
CRIL, Faculté des Sciences Jean Perrin, bureau P302
said.jabbour@univ-artois.fr

Dominique Laurent, secrétaire pédagogique Mathématiques-Informatique
Faculté des Sciences Jean Perrin, bureau A004
dominique.laurent@univ-artois.fr
tél. 03 21 79 17 97